

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة المالية

Direction Générale du Trésor  
et de la Gestion Comptable  
des Opérations Financières de l'Etat

المديرية العامة للخزينة و التسيير  
المحاسبي للعمليات المالية للدولة  
قسم التسيير المحاسبي للعمليات المالية للخزينة  
العمومية

INSTRUCTION N° 13 DU 28 MAI 2023



**OBJET :** Modalités de comptabilisation des recettes affectées auparavant aux comptes d'affectation spéciale 302-069 et 302-139 clôturés.

**REFER :** - Loi n° 21-16 du 30 Décembre 2021 portant loi des finances pour 2022 notamment ses articles 179 et 183.  
- Envoi n°1263 du 29 Mars 2023 émanant des services de la Direction Générale des Douanes.

La présente instruction a pour objet de déterminer les modalités de l'imputation comptable des recettes affectées auparavant aux comptes d'affectation spéciale clôturés, par les dispositions des articles 179 et 183 de la loi de finances pour 2022.

Les recettes affectées auparavant aux comptes d'affectation spéciale ci-après :

- Compte n°**302.069** intitulé : « Fonds spécial de solidarité nationale et de la pension alimentaire » ;
- Compte n°**302.139** intitulé : « Fonds national de développement agricole » ;

Sont comptabilisées comme suit :

Le CAS concerné	La recette	L'imputation
<b>302-069</b>	- Taxe sur les pneus neufs importés.	201.003 intitulé « produits des impôts divers sur les affaires », ligne n° 306 intitulé « produits des autres droits et taxes »
<b>302-139</b>	- Taxe sur les céréales et légumes secs	201.003 intitulé « produits des impôts divers sur les affaires », ligne n° 306 intitulé « produits des autres droits et taxes »

Je vous demande de veiller à l'application des dispositions de la présente instruction.

28 MAI 2023



**- DESTINATAIRES :**

Pour exécution :

- Trésoreries de wilaya.
- Recettes des Douanes.

Pour information :

- Président Cour des Comptes.
- Chef de l'Inspection Générale des Finances.
- Directrice Générale des Impôts.
- Directeur Général des Douanes.
- Directrice Générale du Budget.
- L'Agent Comptable Central du Trésor.
- Trésorier Central.
- Trésorier Principal.